

Proposition pour une lettre à envoyer aux élus et candidats aux élections législatives (ou présidentielles éventuellement)

Ce qui est en italique est à renseigner selon les cercles de silence expéditeur

Pour avoir les adresses courriel des députés, cherchez sur :

<https://www.voxpublic.org/spip.php?page=annuaire&cat=deputes>

Pour les sénateurs (ceux qui acceptent, ils n'y sont pas tous)

<https://www.senat.fr/senateurs/senatl.html>

<https://www.voxpublic.org/spip.php?page=annuaire&cat=senateurs>

Si chaque cercle de silence signe cette lettre, il peut évidemment rajouter ce qu'il désire ou modifier ce qui lui paraît nécessaire.

Cercle de silence de Ville

Objet : **Les réfugiés, parlons-en**

à

Monsieur/ madame le Sénateur/ la sénatrice -le Député/ la Députée,

Le jour/mois/2022

En ces temps graves pour l'Europe, et pour cette période électorale en France et il est apparu nécessaire aux cercles de silence de présenter leurs demandes. En effet, ces manifestations sont assez rarement prises en compte par les médias et souvent négligés par les élus.

Lancés par les frères franciscains de Toulouse, les cercles de silence ont rassemblé plus de 180 000 personnes depuis 2007, certaines appartiennent à de multiples ONG aidant les réfugiés et d'autres sont de simples citoyens qui approuvent cette aide. Ces manifestations silencieuses ont lieu chaque mois depuis 18 ans dans une centaine de villes de France. Elles invitent à la réflexion sur des questions concrètes.

Leur objectif est d'accueillir les étrangers en respectant les accords signés par la France aux niveaux européen et international, afin de ne pas briser des vies humaines, détruire des couples et des familles. Donc de s'appuyer sur le principe de fraternité (reconnu par le conseil constitutionnel en 2018). Ce qui nécessite que les hommes, les femmes, les enfants n'endurent pas des traitements dégradants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle, qu'ils ne subissent pas de longues rétentions non justifiées pour nombre d'eux, dans des centres de rétention administrative ou des zones d'attente qui blessent leur dignité humaine.

Les personnes qui manifestent sur l'espace public ou chez eux quand ils ne peuvent se déplacer, veulent promouvoir le respect de chaque personne humaine et éviter toute violence physique, psychique, sociale, religieuse ou politique, d'où qu'elles viennent.

Aussi, nos propositions sont-elles les suivantes

La protection des personnes sans papier passe avant le blocage des frontières terrestres comme les refoulements, et a fortiori quand le respect du droit international maritime n'est pas assuré tel le refus de porter secours aux bateaux en difficulté, ou de débarquer dans un port sûr.

L'accueil doit être harmonisé en Europe, en assurant une libre circulation dans l'espace « Schengen ». Il est nécessaire de laisser passer, par des voies sécurisées, les réfugiés qui veulent demander l'asile dans un autre pays que celui où ils arrivent. Il y a lieu d'abroger la procédure « Dublin ». Il s'agit de personnes en détresse qui fuient leur pays pour trouver un espace où leur vie n'est pas en danger. Elles n'ont pas commis d'infraction pénale nécessitant une rétention administrative.

Ne pas se retrancher derrière des murs, mais construire des ponts pour assurer une diversité humaine dans un pays dont 23 % de la population a au moins un grand-parent immigré. Ce qui constitue une des richesses de la culture française.

L'immigration est un droit : il y a lieu de faire cesser les blocages administratifs pour les dépôts des demandes d'asile et de cesser les tests osseux qui sont reconnus comme peu fiables.

La fraternité et la solidarité n'est pas un crime, il faut donc cesser d'entraver, de punir ou de criminaliser, les personnes qui œuvrent avec et pour les réfugiés.

Ne pas rendre les réfugiés invisibles en les enfermant en Centre de Rétention Administrative (CRA), en les retenant en zone d'attente ou en les mettant à l'abri quelques jours seulement ; l'expérience que l'on vit à sur la côte d'opale montre que cela ne diminue pas la détermination des migrants (qui ont déjà subis de nombreux avatars) à parvenir où ils le souhaitent.

Développer une politique d'accueil qui respecte les attaches familiales, les compétences linguistiques et professionnelles en soutenant financièrement les citoyens bénévoles et les organisations qui permettent l'intégration des réfugiés dans notre pays. Permettre aux réfugiés de trouver un logement et de travailler pour le développement de la France.

Donner un titre de plein droit aux personnes qui sont en France depuis plus de 5 ans, ou qui travaillent ou qui ont montré leur intégration.

Faire des économies en cessant 1) d'investir dans la construction de CRA, 2) de subventionner Frontex dont les actions sont condamnables, voire bientôt condamnées comme ne respectant pas les traités signés par la France et nombre de pays européens ; 3) de subventionner la Libye qui par ses actions est reconnue comme étant condamnable même par l'union européenne.

Relever le défi de répondre à ceux qui propagent intentionnellement de propos inexacts et xénophobes.

En souhaitant une réponse aux propositions que nous faisons sur la question de l'accueil des étrangers en France, ce qui ne saurait faiblir avec les arrivées probables de réfugiés en provenance du Mali et de l'Ukraine, les cercles de silence sollicitent votre avis, sachant que leur action vise à promouvoir les valeurs de solidarité, de fraternité, de liberté ainsi que la dignité de chaque personne,

Les cercles de silence vous prient de bien vouloir agréer, *Monsieur/ madame le Sénateur/ la sénatrice -le Député/ la Députée*, l'expression de notre haute considération.

Cercle de silence de Ville